

**Zeitschrift:** Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse  
**Herausgeber:** Office fédéral de topographie swisstopo  
**Band:** - (2012)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Divers

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Départ à la retraite de Jean-Paul Miserez

Arrivé à la Direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M) le 1<sup>er</sup> avril 2003 (non, non, ce n'est pas un gag, même si ceux d'entre vous qui connaissez bien Jean-Paul savent qu'il est volontiers farceur!), Jean-Paul Miserez va nous quitter à la fin du mois de juin de cette année pour prendre une retraite bien méritée. Il cessera donc d'être un pendulaire et pourra rester à loisir dans son Jura natal, si cher à son coeur. Il pourra aussi se consacrer entièrement à son deuxième «métier», celui de grand-père!

Mais je pense que pour beaucoup d'entre nous, ce n'est pas un grand-père, mais bien le père... du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) qui s'en va! Dès son arrivée à la D+M, il a en effet pris en main ce projet très important. Parti d'une feuille presque blanche, il a réussi, grâce à sa persévérance et ses talents de négociateur, à mener à bien cette entreprise très exigeante. C'est tout d'abord à la tête du groupe SIDIS (système d'information sur les droits à incidence spatiale) que Jean-Paul a défriché le terrain avant d'imaginer le mode de fonctionnement et l'organisation de ce cadastre. Ces principes ont ensuite été ancrés dans législation helvétique au travers de l'Ordonnance sur le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (OCRDP), adoptée par le Conseil fédéral le 2 septembre 2009. Et c'est un véritable travail de pionnier qu'il a ainsi réalisé, ce texte législatif permettant à la Suisse d'être un des tous premiers pays au monde à introduire un tel cadastre. Jean-Paul a encore fixé les premiers jalons de la mise en œuvre du cadastre RDPPF (choix des cantons pilotes, établissement de la première stratégie, mise en place de l'organisme d'accompagnement) et il gardera sûrement, à l'avenir, un œil sur son bébé. A nous maintenant de le faire grandir et de l'amener sur les bons rails jusqu'à l'âge adulte!

A la D+M, à côté de ses activités liées au projet du cadastre RDPPF, Jean-Paul a retrouvé la fonction de géomètre cantonal – qu'il avait déjà exercée pendant 10 ans à la naissance du canton du Jura en 1979 – mais cette fois-ci pour le canton d'Obwald. Après avoir été «à la tête» du plus jeune des cantons suisses, c'est donc en oeuvrant pour un des cantons fondateurs de notre Confédération qu'il a, d'une certaine manière, bouclé la boucle.

Plusieurs cantons ont également pu profiter de ses conseils avisés et de son expérience dans le cadre de la haute surveillance, même si ses talents de négociateur (voir même de médiateur!) ont parfois été mis à rude épreuve.

Jean-Paul a toujours tenu à partager ses connaissances et à en faire profiter tant ses collègues que la relève de notre profession. Que ce soit au travers d'articles dans les revues professionnelles, de présentations dans des

séminaires ou congrès, de cours donnés aux étudiants en formation ou dans le cadre de diverses formations continues, c'est toujours avec enthousiasme qu'il a transmis son savoir. L'avenir du géomètre et l'évolution de la profession l'ont également passionné et nous avons pu profiter de ses nombreuses idées et réflexions pertinentes. C'est par exemple à lui que l'on doit le Registre des géomètres. Conscient de certains problèmes liés à la responsabilité du géomètre et à son éthique, il a proposé la mise en place d'un outil permettant de gérer cette problématique, à l'exemple de ce qui existait déjà au Canada, en France ou en Belgique.

Tout ceci sans oublier le passé et l'histoire, Jean-Paul ayant une excellente connaissance de l'évolution, tant de notre profession que de la propriété foncière, depuis les origines à nos jours. Il n'y a qu'à écouter sa récente prestation dans le cadre de l'émission radiophonique Babylone sur Espace 2<sup>1</sup> – où il a illustré ses propos de nombreuses anecdotes historiques – pour en être convaincu!

Fier de son Jura, et heureux de nous le faire découvrir dès que l'occasion s'en présentait, Jean-Paul n'en a pas pour autant oublié de garder un œil ouvert sur ce qui se passait à l'étranger, et c'est ainsi qu'il a par exemple participé à la mise en place de la Fédération des Géomètres Francophones (FGF), prenant même un rôle actif au sein de son bureau.

Cher Jean-Paul, la Mensuration Officielle Suisse a grandement profité de tes compétences. Merci pour tous les développements très importants que tu as initialisés et qui vont incontestablement façonner le visage du cadastre helvétique du futur. Nous avons énormément apprécié ton enthousiasme, ta disponibilité à donner des coups de main (un grand merci au «traducteur»!), ton humour et ton attitude toujours positive, et nous te souhaitons beaucoup de joies et de satisfactions dans ta nouvelle tranche de vie! Nos meilleurs vœux vous accompagnent, toi et ta famille, pour l'avenir.

Marc Nicodet  
Direction fédérale des mensurations cadastrales  
swisstopo, Wabern  
marc.nicodet@swisstopo.ch

<sup>1</sup> cadastre.ch ⇨ Mensuration officielle ⇨ Documentation ⇨ Radio et télévision ⇨ Radio Suisse Romande: «La Suisse, pays des 100 000 bornes»



A ta santé!



avec, entraîné par monts et par vaux



Vive le Jura et sa torée



Moment de détente avec les collègues de la D+M



On parle boutique entre collègues



A la croisée des chemins



Stand der Amtlichen Vermessung  
Etat de la mensuration officielle

Amtliche Vermessung  
Die Metadaten und ihre Anwendung  
Mensuration officielle  
L'utilité des métadonnées

En digne ambassadeur de la mensuration officielle – ici avec Jean-Philippe Amstein, directeur de swisstopo



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports DDPS  
armasuisse

**Office fédéral de topographie swisstopo**



Photo: Andreas Brütisch, Stadt Zürich